

N° 46
JANVIER
2012

Bilan et perspectives

2 BRÈVES

3 EDITO

4 BILLET D'HUMEUR
URSS

5 ETHIQUE

Les dérives sectaires
dans le domaine
de la Santé

8 DÉMOGRAPHIE

Atlas

**9 EXERCICE
PROFESSIONNEL**

« Médecin, s'installer
dans les Hauts de Seine »

10 ELECTIONS

**11 TABLEAU
DÉPARTEMENTAL**

Nouveaux inscrits

**15 ACTIVITÉS
EXTERIEURES**

Conseillers ordinaires



en bref



Aide aux Familles et Entraide Médicale
 168, rue de Grenelle - 75007 Paris
 Tél : 01 45 51 55 90
 Fax : 01 45 51 54 78
 e-mail : info@afem.net - www.afem.net
 C.C.P. 8162 - 82 U Paris

AIDE AUX FAMILLES ET ENTRAIDE MÉDICALE

A tous les médecins des Hauts-de-Seine

L'AFEM (Aide aux Familles et Entraide Médicale) vient en aide aux familles des médecins confrontées à un décès ou une maladie invalidante. Leurs sollicitations sont de plus en plus nombreuses.

Grâce aux dons des médecins convaincus de la nécessaire solidarité médicale, l'AFEM soutient financièrement les enfants dans le désarroi moral et financier et ce jusqu'à la fin de leurs études.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous pouvez répondre à notre appel :

- par chèque (*adressé uniquement à l'AFEM, 168 rue de Grenelle - 75007 PARIS*)
- ou paiement en ligne sécurisé (www.afem.net).

Que vous soyez ancien ou nouveau donateur, au nom de toutes les familles secourues, nous vous remercions très vivement.

Le Délégué AFEM de votre département est le **Docteur Philippe HERMARY - CDOM92**

Votre don sera déductible de vos impôts (66%) dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.

en bref

Le Conseil Régional de l'Ordre de L'Ile de France a créé une

CELLULE DE SOUTIEN

destinée à aider **dans la plus grande discrétion** ceux de nos confrères en difficulté (*addiction, dépression, « burn-out », maladie de longue durée, problèmes financiers, problèmes de retraite, etc.*) en les mettant en contact avec des services hospitaliers spécialisés ou avec des interlocuteurs privilégiés spécialisés.

Service téléphonique du lundi au vendredi : **01 47 23 62 22**

MÉDECIN 92

est édité par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des médecins - 51, rue Baudin 92300 Levallois-Perret - Tél. : 01 47 33 55 35

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Claude LECLERCQ

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Alain CACAULT

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Philippe HERMARY

COMITÉ DE RÉDACTION : Yann Lefevre, Gérard-Henry Genty, Philippe Bidault, Véronique Thys, Armand Semerciyan

ASSISTANTES DE RÉDACTION : Pascale Barère, Anne-Marie Saufier, Annette Perotti, Zahira Bahtit

CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION : GRAFIK+ - 14, rue Montgolfier - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Bilan et perspectives



Dr J. Claude LECLERCQ
Président

“ A l’Ordre, 2011 s’est terminée dans le surmenage des élections, mais dans une certaine satisfaction d’avoir pu accomplir l’essentiel des tâches que nous nous étions fixées. 2011 a été l’année du déménagement : préparation pendant plus d’un an, réalisation, installation, inauguration fin octobre ; aussi nous sommes heureux d’avoir tout cela derrière nous maintenant. D’autant que nous sommes tous, secrétaires comme élus, comblés par nos nouveaux locaux (vous êtes cordialement invités à les visiter).

2011, c’était une fin de mandature pour la moitié du Conseil. Certains ont choisi de ne pas se représenter. D’autres, que je suppose passionnés par le travail effectué, ont souhaité renouveler leur mandat, et nous sommes heureux de les conserver parmi nous.

A tous, merci pour le travail accompli.

De nouveaux confrères sont venus nous rejoindre ; leurs mérites leur ont valu l’honneur d’être distingués par leurs pairs.

Ils ne se doutent pas tous qu’ils vont devoir apprendre un nouveau métier.

Parmi eux, quelques jeunes retraités, seront, comme toujours appréciés pour leur tonus et leur disponibilité.

En effet, depuis un à deux ans, les tâches ordinaires s’amplifient de façon exponentielle.

Le CNOM, le CROM, la Préfecture, l’ARS enfin, chacune de ces structures tend à gérer de façon de plus en plus fine la profession. Hantées par le principe de précaution, ces institutions s’attachent à décortiquer, analyser, réglementer.

Chaque jour au Conseil Départemental survient une circulaire organisatrice, préventive, instructive, impérative. Chaque matin, notre secrétaire administrative est confrontée sur son ordinateur à une nouvelle tâche arrivant au courrier. Le Président, présent au moins quatre fois par semaine et travaillant autant chez lui, doit, avec elle et avec le concours du bureau, résoudre, décider, trancher souvent dans l’urgence.

En conséquence, pour le Président d’un Conseil Départemental comme le nôtre (5^e de France) c’est un métier à plein temps qu’il devient impossible de bien assumer en exerçant encore.

Le Conseil Départemental est le passage obligé vers toutes structures professionnelles ou administratives pour tout médecin, qu’il soit hospitalier, chef de service ou chef de clinique assistant, qu’il soit médecin salarié du privé ou médecin libéral, en groupe ou isolé.

Si certains n’ont retenu des missions de l’Ordre que celle de faire respecter la déontologie, ils n’ont enregistré qu’une faible partie du programme. Notre rôle de conseil et de conciliation est aussi capital.

Nous nous efforçons quotidiennement, de faciliter au maximum l’exercice de la profession au milieu de la jungle réglementaire, nous essayons de manifester la plus grande souplesse pour faciliter l’exercice, particulièrement libéral de nos confrères (dérogations pour remplacement, vision très large pour l’implantation de lieux multiples d’exercice). Et, si nous sommes obligés dans certains cas de monter au créneau dans la hiérarchie ordinaire, pour lutter contre des implantations par trop « commerciales » ou redondantes, c’est pour protéger l’exercice de confrères déjà installés, d’autant plus que, bien souvent, l’intérêt des malades ne le justifie pas. Par contre, quand il n’y a pas de surcharge d’implantation, l’heure n’est plus à freiner l’installation en des cabinets distincts pour nos confrères libéraux, « espèce en voie de disparition ».

Un des rôles essentiels du Conseil départemental est aussi la conciliation : devant toute plainte reçue nous l’instituons obligatoirement et dans deux tiers des cas elle aboutit, restaurant la sérénité de la relation médecin/malade et soulageant les juridictions ordinaires.

Quotidiennement, des confrères nous téléphonent ou nous écrivent pour des conseils de toutes sortes : administratifs, déontologiques essentiellement, juridiques aussi et en cela nos avocats nous aident grandement. Ils nous aident aussi à surveiller la régularité des contrats, où nous sommes particulièrement vigilants en ce qui concerne le respect de l’indépendance professionnelle.

Enfin, récemment créée au niveau du Conseil Régional, la « Cellule de Soutien » est là pour aider nos collègues de toute l’île de France en difficulté : quelle que soit la difficulté qu’ils affrontent et particulièrement, pour les décider et les aider à se faire soigner, dans la plus grande discrétion, alors que l’on connaît la réticence que certains d’entre nous ont à s’avouer malades.

Votre nouveau Conseil, dont le bureau sera constitué en janvier est prêt avec ses forces neuves, à affronter toutes les tâches qui lui incombent. Les années à venir risquent d’être difficiles à vivre pour nombre d’entre nous, et je me fais l’interprète de tous nos conseillers pour vous offrir nos vœux les plus sincères au moins pour 2012 !



Dr Jean Claude LECLERCQ

NOUVELLE ADRESSE

Les services du Conseil Départemental de l’Ordre des Médecins des Hauts-de-Seine sont transférés au :

51 rue Baudin 92593 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

même téléphone : 01.47.33.55.35 – 01.47.33.47.47

fax : 01.47.91.38.68 – email : hauts-de-seine@92.medecin.fr



Dr J. Alain CACAULT
Secrétaire Général

URSS

« Il neigeait, il neigeait toujours, pour la première fois l'aigle baissait la tête » ainsi Victor Hugo décrivait-il la retraite de Russie ! Je vois une analogie entre le passage de la bérézina et le long et désastreux cheminement des médecins libéraux vers le salariat !

Vous vous souvenez c'était il y a longtemps ! Le carabin, épuisé par un parcours du combattant universitaire, allait enfin visser sa plaque dans le site de ses rêves, celui qu'il avait choisi ! On appelait cela la liberté d'installation. Il prescrivait à un patient respectueux et confiant la drogue qui lui semblait la plus adaptée... cela s'appelait la liberté de prescription ! En fin de consultation, le patient reconnaissant s'acquittait de sa dette en monnaie sonnante et trébuchante... en quelque sorte un paiement direct à l'acte ! Inutile de préciser que ce même patient avait choisi son médecin sur sa réputation et qu'en raison de la courtoisie réciproque des deux protagonistes, le praticien ne songeait pas un instant à récuser le malade. Quand au secret entourant leur dialogue il allait tellement de soi qu'il n'en était jamais question. « C'était bien » comme dit Jean d'Ormesson.

Seulement voilà ! 40 années de gestion calamiteuse (il vaudrait mieux dire d'absence de gestion) du système de santé par les politiques ont conduit à la désertification médicale de nos campagnes (et bientôt de nos villes) laquelle ne fait que suivre la disparition des postes, des gares et des écoles ! Alors ces mêmes politiques affolés ont fait appel aux praticiens des marches de l'est, voir du Centrafrique. Ils parlent maintenant dans l'hémicycle de contraindre les carabins indisciplinés au sortir de la fac à aller planter leurs tentes dans ces lieux que l'incurie parlementaire a rendu inhospitaliers !

Des fonctionnaires zélés mais étrangers à la médecine ont été dépêchés auprès des morticoles pour leur expliquer l'art de prescrire ! Il était temps, pensez donc, ce sont les

prescriptions des praticiens qui ruinaient notre « chère » assurance maladie. Comment n'a t'on pas encore pensé à ressusciter l'herboristerie ! Quant au paiement direct à l'acte il est évidemment dangereux puisqu'il fait l'économie d'un fonctionnaire entremetteur qui « régulerait les flux monétaires » (comprendre le tiers payant).

Je ne m'appesantirais pas sur le secret professionnel vieille lune qui empêche le progrès des travaux scientifiques et l'établissement des sacro-saintes statistiques ! Peu nous importe après tout que l'histoire de la vérole de monsieur Martin fasse le tour du village !

Ayant ruiné les 5 principes qui constituent le socle de la médecine libérale le temps est donc venu de proposer le salariat à nos libéraux ! Et foin de la liberté dont ils se réclament !

D'ailleurs la médecine n'appartient pas aux médecins puisqu'on peut la dépecer pour en proposer les bas morceaux à toutes les autres professions médicales et paramédicales ! J'attends avec impatience que mon pharmacien me reçoive, le stéthoscope autour du cou et me propose un examen dans l'arrière boutique. Comme par ailleurs je suis gynécologue, je laisse courir mon imagination quant à la posture de ce même praticien dans ma spécialité !

Après avoir brossé un tableau apocalyptique de l'activité médicale en France vous pensez sans doute que j'ai intitulé ce billet URSS pour caractériser l'attitude répressive et liberticide de nos dirigeants quand ils réfléchissent au sort qu'ils réservent aux professions de santé. La métaphore semble en effet appropriée ! Et bien non quand je lis la loi HPST l'interprétation d'URSS qui me vient naturellement à l'esprit c'est Ubu Roi à la Sécurité Sociale. ●

Dr J.A. CACAULT

Les dérives sectaires dans le domaine de la Santé

Ce texte fait suite aux réflexions de la Commission d'Ethique de notre Conseil du 9 novembre 2011



Dr Y. LEFEBVRE
Vice-Président
Président de la Commission
d'Ethique et de Réflexion
sur la douleur

QU'ENTEND-T-ON PAR « DÉRIVES SECTAIRES ?

Un individu qui s'attache à des idées véhiculées par une personne ou par un groupe, idées différentes de celles habituellement partagées par le consensus social, est victime d'une « dérive sectaire ». Ces idées – instillées, suggérées ou enseignées – amènent celui qui les reçoit à modifier ses repères, ses représentations, ses relations et ses projets.

Dans le domaine de la Santé les dérives sectaires sont multiples et peuvent être graves de conséquences. Il convient de rappeler que les activités de soins sont fort heureusement très réglementées.

Les médecins sont liés par le **code de déontologie médicale**, qui en encadrant la pratique médicale, protège les patients d'éventuelles dérives et du charlatanisme.

- **Article 21** (article R.4 127-21 du Code de la santé publique) :

« Il est interdit aux médecins, sauf dérogations accordées dans les conditions prévues par la loi, de distribuer à des fins lucratives des remèdes, appareils ou produits présentés comme ayant un intérêt pour la santé. Il leur est interdit de délivrer des médicaments non autorisés. »

- **Article 30** (article R.4127-30 du Code de la santé publique)

« Est interdite toute facilité accordée à quiconque se livre à l'exercice illégal de la médecine. »

- **Article 32** (article R.4127-32 du Code de la santé publique)

« Dès lors qu'il a accepté de répondre à une demande, le médecin s'engage à assurer personnellement au patient des soins consciencieux, dévoués et fondés sur les données acquises de la science (...). »

- **Article 39** (article R.4127-39 du Code de la santé publique)

« Les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé. Toute pratique de charlatanisme est interdite. »

Si le médecin est libre de ses prescriptions (Art 8 du CDM), **l'article 39 condamne donc « toute pratique de charlatanisme »**. Le charlatanisme, c'est l'exploitation de la crédulité publique et l'imagination des charlatans est inépuisable.

C'est donc pour protéger les malades contre les charlatans que l'exercice de la médecine est réglementé,

Médecins 92 - n° 46 - Janvier 2012

d'abord par les examens et diplômes des universités, puis par la loi qui confère aux docteurs en médecine le monopole de l'exercice médical ; enfin par le contrôle de l'Ordre des médecins.

Les « **médecines alternatives** » sont des pratiques utilisées dans le dessein de traiter des maladies graves et particulièrement le cancer et cela **à la place (et non en complément)** des traitements scientifiquement validés.

C'est parce que nombre de maladies graves et de cancers ne peuvent pas toujours être vaincus que le **phénomène d'emprise à caractère sectaire** prospère sans limite et peut conduire des patients à abandonner les traitements conventionnels et à recourir à des médecines parallèles. Ils sont alors la proie des charlatans ce qui peut entraîner pour eux une **perte de chance** de survie ou de guérison.

Les dérives sectaires sont en fait des « **pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique** » (PNCVAVT). Elles sont utilisées de façon très fréquente et sont mises en œuvre soit par des médecins eux-mêmes ou des paramédicaux, soit le plus souvent par des individus non-médecins et sans aucune formation scientifique.

Appartiennent à ces médecines non conventionnelles des pratiques ancestrales telles que la médecine chinoise ou la médecine ayurvédique (médecine traditionnelle originaire de l'Inde – science de la *force vitale*).

D'autres pratiques sont présentées sous diverses appellations : « *médecines alternatives* », « *médecines douces* », « *médecines naturelles* ». Ce sont des médecines parallèles qui peuvent se déclarer « **complémentaires** » de la médecine conventionnelle, mais qui de plus en plus souvent **prétendent pouvoir la remplacer**.

Les PNCVAVT ne sont donc pas reconnues du point de vue scientifique par la médecine scientifique.

La MIVILUDES, Mission Interministérielle Visant à Lutter contre les Dérives Sectaires, *ambitionne chaque jour de prévenir le plus grand nombre des risques inhérents à certaines pratiques dangereuses pour la liberté, l'intégrité physique et mentale et la dignité de l'homme.* » Georges Fenech, Président de la Miviludes

<http://www.miviludes.gouv.fr/>

Citons des extraits du rapport 2010 de la MIVILUDES : « *on constate le regain d'intérêt pour toutes forme de **chamanisme et néo-chamanisme**. La fascination s'explique par un regain d'intérêt pour tout ce qui vient de la*

nature, selon le nouvel essor de la **mouvance new-age**. Et ce que nous observons aujourd'hui, c'est **l'explosion d'un véritable supermarché** de la santé avec des rayons dans lesquels on va trouver toutes sortes de pratiques et de techniques pour qui veut. Au risque que le consommateur soit alors recruté à son insu. Des personnes vont se jeter tête baissée, en manque d'informations et de sensibilisation sur les dangers de telles incitations et pratiques... « Au delà de toute coïncidence, **la progression des chiffres de dérives sectaires entre 1995 et 2009 peut être rapprochée de l'explosion d'internet** dans la société, de l'exposition large des foyers à sa consommation. Et l'on constate alors qu'**Internet** a accéléré le processus, car il est pratiquement le seul moyen d'accès à ces centres pseudo-thérapeutiques. Il n'y a qu'à taper « nutrition » ou « psychothérapie » pour se rendre compte de la quantité de choses qui vont ressortir. À voir toutes les informations et les offres de psychothérapies sur internet, on mesure l'ampleur du marché. Parmi ces offres se trouvent les charlatans aux pratiques à risque pour la santé que nous dénonçons ».

Et G. Fenech pose la question d'une médecine conventionnelle trop technique et manquant d'humanité expliquant l'attraction pour ces médecines parallèles : « Il faut donc se demander si notre système de santé, présumé l'un des meilleurs au monde, prend assez en compte la souffrance humaine et les réflexions psychologiques qui en découlent. N'est-ce pas ce potentiel manque qui fait qu'aujourd'hui, on a cette évolution exponentielle du nombre de ceux qui viennent dire : « Ici, nous

prenons en compte toute la personnalité et pas seulement les organes malades ? ».

L'emprise du charlatan sur le patient peut ainsi être avérée.

Les méthodes offertes aux malades sont multiples et variées. Citons, liste non exhaustive :

- Les traitements par **ingestion de produits divers**
- Les traitements **par plantes diverses**
- Les traitements **par psychothérapie** (psychobiologie, psychogénéalogie, mémoire cellulaire, décodage biologique).
- **La méthode Simoncini** traite la nature mycosique du cancer par le bicarbonate de soude en injections.
- **La « Nouvelle médecine » de Hamer** reposant sur le postulat que toute maladie résulte d'un choc psychologique et d'un conflit intérieur non résolu. Le cancer s'expliquerait par un stress important qui affaiblirait les défenses immunitaires.
- **La méthode de « Biologie totale des êtres vivants » de Sabbah** affirme identifier l'événement déclencheur du cancer.
- Et encore : L'utilisation d'appareils comme le « zapper », le traitement à distance (énergie harmonieuse), la naturopathie.

Il faut s'inquiéter de la multiplication des structures utilisant la dénomination de « **centre de santé en médecine alternative** ». http://alternativemedecinedouce.com/glinksfr/pages/Cliniques-Centres_de_sant/

DOCUMENTS À CONSULTER ET SITES INTERNET À VISITER

• **Ministère de l'Intérieur**

- Que faire face à une dérive sectaire dangereuse ou à une suspicion de dérive sectaire ?

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/votre_securite/votre_famille/derive-sectaire-dangereuse

- Pratiques de soins non conventionnelles

<http://www.sante.gouv.fr/pratiques-de-soins-non-conventionnelles,7576.html>

• **UNADFI**

<http://www.unadfi.org/Therapie-et-Sante.html>

• **La loi About-Picard**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000589924&dateTexte=>

• **Dérives sectaires : « La Santé en première ligne »**

http://avocats.fr/space/bloghoudart/content/derives-sectaires---la-sante-en-premiere-ligne_42EB6274-CCB4-4E40-BD11-E39EFE9862A8

• **DU Emprise sectaire, processus de vulnérabilité et enjeux éthiques**

<http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/biomedical/du-emprise-sectaire-processus-de-vulnerabilite-et-enjeux-ethiques>

• **Un manga contre les dérives sectaires**

cette bande dessinée japonaise a été distribuée dans les collèges et lycées

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/un-manga-contre-les-derives-sectaires_987409.html

• **Charlatans Info dans le domaine de la santé**

http://www.charlatans.info/medecine_sante.shtml

Mais ces charlatans ne se contentent pas de proposer des traitements non validés, fantaisistes. Ils prétendent pouvoir également dépister et faire le diagnostic de ces maladies graves.

L'**iridologie**, la **radiesthésie** sont des exemples des techniques utilisées à des fins diagnostiques.

Il était essentiel d'aider tous les « usagers » du système de soins à reconnaître ces dérives sectaires et à les combattre :

L'UNADFI – Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de sectes a cet objectif : l'information sur le phénomène sectaire, la prévention et l'aide aux victimes.

« Le milieu de la santé est un lieu à haut risque en matière de dérives sectaires. L'infiltration des professions médicales et para-médicales et le recours à certaines thérapies déviantes sont autant de facteurs à prendre en compte pour mieux appréhender les dérives sectaires dans le domaine de la santé ».

<http://www.unadfi.org/Therapie-et-Sante.html>

PRATIQUES À RISQUES, PROTECTION DU PATIENT : QUE DIT LA LOI ?

http://www.unadfi.org/IMG/pdf/pratiques_a_risques_que_dit_la_loi.pdf

La loi About-Picard

La loi française no 2001-504 du 12 juin 2001, dite **loi About-Picard**, « tend à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires, portant atteinte aux Droits de l'Homme et aux libertés fondamentales ». Elle intervient dans un contexte où divers mouvements sectaires ont amené leurs membres à commettre divers **crimes** et **ou délits** : contre les personnes (mort de membres de l'**Ordre du Temple solaire** en 1994 et 1995, attentat au gaz **sarin** dans le **Métro de Tokyo** en 1995, affaire de la secte des Davidiens de **David Koresh** aux États-Unis...) et, après la publication de deux rapports de **commissions d'enquête parlementaires** sur les affaires économiques et financières des **sectes**.

La loi du 12 juin 2001 vise à renforcer la **prévention** et la **répression** sur mouvements sectaires portant atteinte aux

droits de l'homme et aux **libertés fondamentales** par l'extension de la **responsabilité pénale des personnes morales** à certaines infractions, menant notamment à leur **dissolution**. Elle limite la **publicité** des mouvements sectaires et réprime les abus de l'**état d'ignorance** ou de **état de faiblesse** des individus.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000589924&dateTexte=>

Un DU Emprise sectaire, processus de vulnérabilité et enjeux éthiques

est proposé à l'Université Paris Descartes sous la responsabilité du Pr Christian Hervé.

Il a pour objectif

- d'apporter une formation théorique complémentaire approfondie sur l'emprise et les processus sectaires.
- de développer la capacité à repérer, dans l'exercice professionnel quotidien de chacun, les victimes de sectes et les traumatismes qu'elles ont subis.
- d'acquérir la compétence spécifique nécessaire à la prise en charge de ces victimes particulières.
- de mettre en place un réseau de professionnels formés à la spécificité du processus d'emprise (ce qui correspond à une attente de ces victimes, de leur entourage, mais aussi du corps social, des institutions et des associations d'aide aux victimes d'emprise sectaire).
- de mettre en place un réseau de professionnels formés à cette psycho traumatologie spécifique. ●

Dr Y. LEFEBVRE

BIBLIOGRAPHIE

- Les charlatans de la santé, Jean-Marie ABGRALL, Documents Payot.
- Les médecines douces, Jean-Jacques AULAS, Broché.
- Les pseudo-médecines, Jean Brissonnet
- Idées folles, idées fausses en médecine. Skrabanek, Mc Cormick
- Médecines parallèles et cancers. Dr Olivier Jallut
- Le sommeil de la raison Norbert Bensaïd
- La magie et la raison. Simon Schraub.

QUE FAIRE SI VOUS SOUPÇONNEZ UNE DERIVE SECTAIRE ?

Il faut **alerter** trois institutions, même si vous n'avez que des soupçons (le dépôt de plainte nécessite des preuves qui sont souvent très difficiles à obtenir).

1. le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance 179 av Joliot Curie 92000 NANTERRE
2. l'Agence Régionale de Santé : Direction Territoriale des Hauts de Seine 55 av des Champs Pierreux 92000 NANTERRE
3. la MIVILUDES – 13 rue Vaneau 75007 PARIS – miviludes@miviludes.pm.gouv.fr

Le Conseil Départemental peut vous conseiller dans ces démarches.

Démographie

Le 15 novembre 2011 est paru l'atlas démographique du Conseil National de l'Ordre des Médecins, évènement annuel toujours très attendu.

En voici, quelques chiffres, souvent pas très optimistes et qui permettent de fixer les idées.

A. En Ile de France au 1^{er} juin 2011 étaient inscrits 58 709 médecins dont 46 360 actifs, 9 874 retraités, et 2 471 retraités actifs.

Ce qui se décomposait en :

- 72,8 % d'actifs réguliers
- 16,8 % de retraités
- 4,2 % de retraités actifs
- 3,3 % de remplaçants

La densité en médecins dans les diverses régions de France culmine en région PACA, la région ILE DE France arrivant en second et la PICARDIE en queue de peloton, juste devant la région CENTRE.

B. Dans les Hauts de Seine nous dénombrons au 21 décembre 2010 2 353 médecins généralistes pour 3 380 spécialistes.

L'âge moyen des actifs est de 51 ans (*contre 52 ans en Ile de France*) le pourcentage de femmes est 50,4 % (*contre 47 % En Ile de France*).

C. Pour l'Ile de France, les modes d'exercice en activité régulière se répartissent ainsi :

- 49,1 % salariés
- 37,3 % libéraux
- 13,6 % mixtes

A comparer aux chiffres du 92 :

- 48 % salariés
- 50 % libéraux
- 2 % mixtes

D. Quel mode d'exercice choisissent les nouveaux inscrits d'Ile de France ?

- 80 % salariés
- 6,7 % libéraux installés
- 12,9 % remplaçants (donc libéraux)
- 0,4 % mixtes

E. Voyons ci-dessous la pyramide des âges des médecins généralistes libéraux (et mixtes) en Ile de France (cette « toupie » est particulièrement instable).

F. Parmi les spécialités « en péril » retenons quelques chiffres qui donnent froid dans le dos !

Chez les spécialistes en gynécologie médicale et gynécologie obstétrique l'âge moyen est de 59 ans, et 48 % ont 60 ans et plus (71 % sont des femmes).

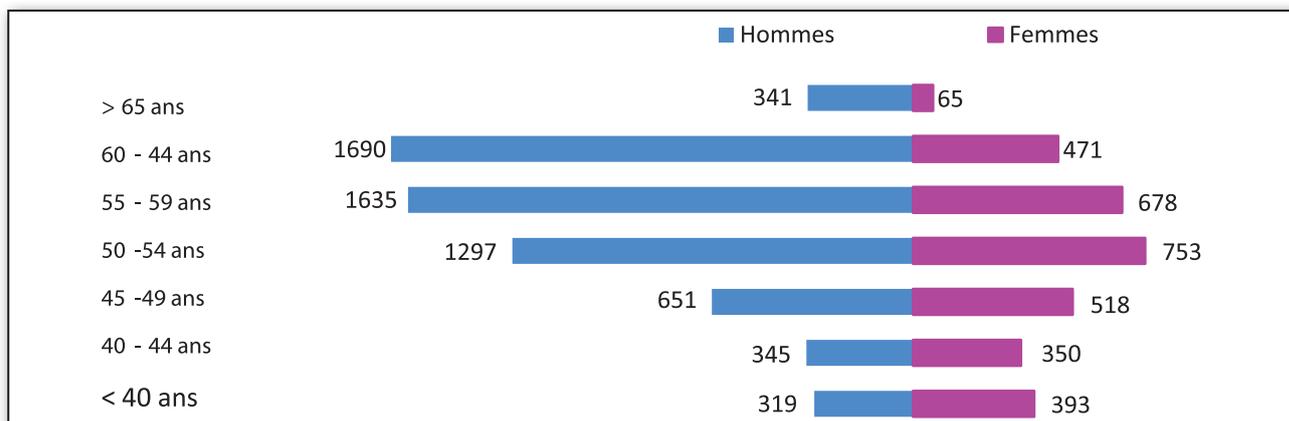
Chez les pédiatres l'âge moyen est de 56 ans et 33 % ont 60 ans et plus (61 % sont des femmes).

En conclusion, nous observons que la tendance à l'installation salariée ne semble pas devoir diminuer, que certaines spécialités sont en train de disparaître du paysage libéral.

Est-ce que nos patients désirent une telle évolution ? Certainement pas. En sont-ils avertis ? Certainement pas assez.

Les mesures coercitives que certains préconisent pour l'installation en libéral risquent de tarir les quelques dernières bonnes volontés qui s'expriment encore.

Ces réflexions nous ont confortés pour réaliser la réunion du 17 novembre 2011 au siège du Conseil, et son succès nous donne quelque espoir. ●



« Médecin, s'installer dans les Hauts de Seine »

Sur ce thème, une réunion a été consacrée durant la matinée du 17 novembre 2011 au siège du Conseil Départemental de l'Ordre.

Cette réunion s'est déroulée sous l'égide :

- du Conseil Départemental,
- du Conseil Régional d'Ile de France,
- des Unions Régionales de Praticiens de Santé (médecin)
- de la Fédération de l'Hospitalisation Privée
- des Syndicats des Internes des Hôpitaux de Paris
- du Syndicat Représentatif Parisien des Internes en Médecine Générale
- du Syndicat des Chefs de Clinique – Assistants des Hôpitaux de Paris.

Cette réunion s'adressait aux jeunes médecins internes, chefs de clinique, remplaçants, afin de leur faire mieux connaître le « Territoire de Santé » des Hauts de Seine, ses particularités et les opportunités de s'y installer grâce aux renseignements très précis qu'ils pourront trouver au niveau du portail :

www.soignereniledefrance.org

Les différents orateurs se sont relayés durant la matinée pour leur présenter, tout d'abord, la déclinaison régionale et départementale de l'atlas démographique de l'Ordre publié l'avant-veille ; les réseaux de soins du territoire, les différents modes d'exercice de la médecine générale, la permanence des soins, l'apport de l'hospitalisation privée, la maîtrise de stage. Elle s'est achevée par des témoignages de médecins récemment installés, en association ou en tant que collaborateur libéral.

La matinée s'est terminée autour d'un buffet campagnard où étaient conviés les médecins déjà installés de longue date, ce qui a donné lieu à des échanges.

Notre Conseil remercie les organisateurs, tous les orateurs et l'assistance qui ont permis ces échanges fructueux.

La conclusion unanime est qu'il faudra organiser le même type de séance chaque année. ●

en bref

AMU – CENTRE 15

Il est rappelé aux **médecins de garde** qu'il est très important qu'ils confirment au début de leur prise de garde leur présence effective en téléphonant à l'**AMU** sur une ligne privilégiée :

01.47.10.70.35

en précisant leur mode d'exercice :

- garde statique au cabinet
 - garde statique dans MMG
 - garde mobile avec visites
- et le numéro de téléphone où les joindre.

Par contre, les confrères désirant une intervention du SAMU feront le :

01.47.10.70.10

cet appel entraînant la création d'un dossier.

Le renouvellement par moitié du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des Hauts de Seine a eu lieu le vendredi 16 décembre 2011. Les résultats sont les suivants :

Véronique, Marie THYS	906 voix	Elu Titulaire
Christian HUGUE	840 voix	Elu Titulaire
Eric CASTIGNOLI	823 voix	Elu Titulaire
Armand SEMERCIYAN	816 voix	Elu Titulaire
Jacques SEE	786 voix	Elu Titulaire
Joël, Edmond, Jean Marie BARDEL	762 voix	Elu Titulaire
Marie GUILLOT	746 voix	Elu Titulaire
Bruno VUILLEMIN	739 voix	Elu Titulaire
Tanguy KERNEÏS	727voix	Elu Titulaire
Jean Pierre GASTON CARRERE	690 voix	Elu Titulaire Au bénéfice de l'âge
Denis, Ernest, André VAILLANT	690 voix	Elu Suppléant
Roland NOEL	686 voix	Elu Suppléant
Jean Philippe MONPEZAT	669 voix	Elu Suppléant
Philippe COSTIL	664 voix	Elu Suppléant
Richard BERTRANDON	650 voix	Elu Suppléant
André CHEVRANT- BRETON	650 voix	Elu Suppléant
Marc SYLVESTRE	628 voix	Elu Suppléant
Jean Luc LEYMARIE	627 voix	Elu Suppléant
Gérard GENTY	626voix	Elu Suppléant
Sophie PELLETIER	624 voix	Elu Suppléant
Jacques SIBEUD	623 voix	Elu Suppléant

en bref

HORAIRES D'OUVERTURE DU STANDARD TELEPHONIQUE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DES HAUTS DE SEINE

DE 10 H A 12 H ET DE 14 H A 16 H

Standard : **01.47.33.47.47** – Contrats de remplacement et P.D.S. : **01.47.33.55.35**

Contrats et Qualifications : **01.47.33.89.32** – Trésorerie et Relations médecins/industrie : **01.47.33.89.31**

Inscriptions : **01.47.33.89.33** – Plaintes : **01.47.33.89.35**

Fax : **01.47.91.38.68** – Email : **hauts-de-seine@92.medecin.fr**

Réception : **51, rue Baudin - 92300 LEVALLOIS-PERRET sur rendez-vous**

NOUVEAUX INSCRITS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2011

AGOUBI-MSADDEK AIDA

E - CTRE PMI DEPARTEMENTAL DES GROS GRES
267 RUE DES GROS GRES 92700 COLOMBES

ALIMOVA EKATERINA

E - 25/29 25 QUAI AULAGNIER
92600 ASNIERES SUR SEINE

ALLOUCHE JULIETTE

E - LUNDBECK 37 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVEL
ISSY LES MOULINEAUX
92445 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

BACHKATA SAID

E - HOPITAL MAX FOURESTIER
403 AVENUE DE LA REPUBLIQUE BP 1403
92014 NANTERRE CEDEX

BAUMEL MYRIEM

E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
133 AVENUE DE LA RESISTANCE
92350 LE PLESSIS ROBINSON

BERTA JEAN-LOUIS

E - CENTRE DE SANTE DE L'EPS IDF - FOCH
40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

BERTHIER AURELIEN

C - 13 RUE DU MOULIN DE PIERRE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BIDEGAIN FREDERIC

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

BRAND ARNOLD

C - RESIDENCE LES GRANDES FERMES
14 ALLEE DE SAINT CUCUFA 92420 VAUCRESSON

CARETTE CLAIRE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

CHAHAN YVES

E - FIDELIA ASSISTANCE
27 QUAI DU PRESIDENT CARNOT 92210 ST CLOUD

CLEMENCEAU MARTINE

E - MAIRIE DE CLICHY 80 BLD JEAN JAURES
92110 CLICHY

COURAUD-LAOUISSET CELINE

E - CLINIQUE DE LA DEFENSE
16 BOULEVARD EMILE ZOLA 92000 NANTERRE

DEBACK CLAIRE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

DEBETTE STEPHANIE

E - HOPITAL RAYMOND POINCARÉ (AP-HP)
BAT RABELAIS 104 BOULEVARD RAYMOND POINCARÉ
92380 GARCHES

DE CELLERY-D'ALLENS HERVE

C - 47 AVENUE VICTOR HUGO 92160 ANTONY

DENJOY ISABELLE

E - CLINIQUE AMBROISE PARE 27 BOULEVARD
VICTOR HUGO 92200 NEUILLY SUR SEINE

DJEUMOU TOWA ALEXIS

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES
RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

DODILLE AURELIE

C - 9 RUE JEAN LURCAT 92240 MALAKOFF

DUMESNIL DE MARICOURT CATHERINE

E - LABORATOIRE IRIS 6 PLACE DES PLEIADES
92400 COURBEVOIE

EBOUE CYRIL

C - 15BIS RUE AUGUSTE GERVAIS
92130 ISSY LES MOULINEAUX

GAGNA GERALD

E - CABINET MEDICAL 769 AVENUE DU GENERAL
LECLERC 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

GITZ LAURENCE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)

157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

GOUT CLEMENCE

E - CH DE COURBEVOIE-NEUILLY/SEINE
36 BD DU GENERAL LECLERC BP 79
92205 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

GRANT CAROLINE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

HENRY YVES

E - LABORATOIRE MDS FRANCE 34 AVENUE LEONARD
DE VINCI 92418 COURBEVOIE CEDEX

HOUMEAU PATRICK

C - 210BIS BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
92210 ST CLOUD

KIZILIAN MELINEE

C - 11 RUE GUY DE MAUPASSANT
92500 RUEIL MALMAISON

LAMORLETTE BRIGITTE

C - 4 RUE PIERRE MELUSSON 92700 COLOMBES

LAPERCHE BEATRICE

C - 80 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD 92400 COURBEVOIE

LE MASNE DE CHERMONT LAETITIA

C - 12 RUE AMPERE 92800 PUTEAUX

LEVY-PRASCHKER BELTRAN

E - CLINIQUE AMBROISE PARE 27 BOULEVARD
VICTOR HUGO 92200 NEUILLY SUR SEINE

LOT ANNE SOPHIE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

LUNGI GESSICA

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

MEYZER CANDICE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

MINANI MARC

E - DIRECTION TERRITORIALE OFII 221 AVENUE
PIERRE BROSSOLETTE 92120 MONTROUGE

MOREAU-AELION PAULINE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

NANA-SINGUIM ADELE

C - 4 RUE DES VENETS 92000 NANTERRE

PAOLANTONI GENEVIEVE

C - 45 BOULEVARD DE VERDUN 92400 COURBEVOIE

RICHA HUBERT

E - HPS (HOP ND DU PERPETUEL SECOURS)
4 RUE KLEBER 92309 LEVALLOIS PERRET CEDEX

RIGAULT HERVE

E - CH DE COURBEVOIE-NEUILLY/SEINE
36 BD DU GENERAL LECLERC BP 79
92205 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

ROBEZ-MASSON DOMINIQUE

C - 53 RUE FENELON 92120 MONTROUGE

SENANEDJ-BENAICH NATHALIE

E - SCHNEIDER ELECTRIC 35 RUE JOSEPH MONIER
92500 RUEIL MALMAISON

SERBOURCE-GOGUEL JEAN

C - 16 RUE HEINRICH 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

SIRE MYLENE

E - SCE DEPART DE L EDUCATION NATIONALE
INSPECTION ACADEMIQUE DES HAUTS DE SEI
167 AVENUE F ET I JOLIOT CURIE 92000 NANTERRE

SPIRE THIBAUT

C - 52 RUE MARIUS AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET

STARKMAN ANNE-MARIE

E - 50 RUE DES BACONNETS 92160 ANTONY

STECIUK-REBILLON ANNE

C - 18BIS RUE GIROUX 92500 RUEIL MALMAISON

TZEN-PELARD MON-CHIA

C - 8 RUE ROGER 92140 CLAMART

VERNHET NICOLAS

C - 14BIS AVENUE CASIMIR DAVAINÉ 92380 GARCHES

ZERHOUNI KHALED

E - CH DE COURBEVOIE-NEUILLY/SEINE
36 BD DU GENERAL LECLERC BP 79
92205 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2011

AL MAHMOUD BASSIMA

C - 1 RUE DES BAGIS 92340 BOURG LA REINE

ANDRE LUCILE

C - 69BIS AVENUE VICTOR HUGO
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

AUGE MARION

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

AYACHE MIMOUN MURIEL

C - 91 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
92300 LEVALLOIS PERRET

BAILLY ARNAUD

C - 7 RUE BAULANT 75012 PARIS

BARON AURORE

E - D DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

BENZEKRI FRANCIS

C - 4 RUE MAURICE CHAMPEAU
92130 ISSY LES MOULINEAUX

BRUNET OCEANE

E - HOPITAL PRIVE D'ANTONY 1 RUE VELPEAU
92160 ANTONY

BRUN MAGALI

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

CALABRESE DANIELA

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES
RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

CALAME CATHERINE

C - 12 AVENUE DU CENTRE 92500 RUEIL MALMAISON

CELERIER JULIE

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

CHHOR VIBOL

C - ESCALIER F 1 RUE LOUIS ROLLAND
92120 MONTROUGE

COZ JEAN-MARIE

E - LA POSTE 231 ALLEE DU FORUM
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

CZERNICHOW SEBASTIEN

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

DANG-VU BICH-HUYEN

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

DESPUJOL CAROLE

E - HOPITAL PRIVE D'ANTONY 1 RUE VELPEAU
92160 ANTONY

DI GIACOMO FRANCESCA

E - CLINIQUE DUPRE 30 AVENUE DU PDT ROOSEVELT
92330 SCEAUX

DOUCOURE ANNE

C - 13 RUE D'AQUITAINE 92160 ANTONY

DUFOR NICOLAS

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES
RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

DUMITRACHE ALINA

E - HOPITAL CORENTIN CELTON (AP-HP)
4 PARVIS CORENTIN-CELTON BP 66
92133 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

DUPRE PERRINE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

GAUJOUX SEBASTIEN

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

GERMAIN CANDICE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

GRISSA KHAOULA

E - CLINIQUE DU PLATEAU 5 RUE DES CARNETS
92140 CLAMART

GUIBE CLOTILDE

C - 26 RUE DE L EST 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

HADDAD FABIENNE

C - 9 RUE ERNEST RENAN 92130 ISSY LES MOULINEAUX

HISS STEPHANIE

E - HOPITAL SAINT-JEAN DES GRESILLONS
89 AVENUE DES GRESILLONS 92230 GENNEVILLIERS

JARRAYA BECHIR

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

JUMEL SOPHIE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

KRIEF JEROME

C - 14 RUE DE BELLEVUE 92260 FONTENAY AUX ROSES

LAHON BENOIT

E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
133 AVENUE DE LA RESISTANCE
92350 LE PLESSIS ROBINSON

LEGARDEUR-FANGIO HELENE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES
RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

LUBRANO JEAN

E - HOPITAL PRIVE D'ANTONY 1 RUE VELPEAU
92160 ANTONY

MANDON LAURENCE

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

MEIR MATHILDE

C - 194 BOULEVARD BINEAU 92200 NEUILLY SUR SEINE

MORO JEANNINE

E - CENTRE MEDICAL DES SABLONS
1 RUE BERTEAUX DUMAS 92200 NEUILLY SUR SEINE

OHL CHRISTELLE

E - CH DE COURBEVOIE-NEUILLY/SEINE 36 BD DU
GENERAL LECLERC 92205 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

OKADA HIKARU

E - 2 RUE LIONEL TERRAY 92500 RUEIL MALMAISON

PAPPALARDO ERIC

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

PERRUCHIO SEGOLENE

E - CTRE LONG SEJOUR DU CH PUTEAUX
1 BOULEVARD RICHARD WALLACE 92800 PUTEAUX

PERSONNE VIRGINIE

C - BATIMENT A 12 RUE DE MEUDON
92130 ISSY LES MOULINEAUX

PORQUET OLIVIA

E - 11BIS RUE BALIAT 92400 COURBEVOIE

RAIFFORT CYRIL

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

RICOME SYLVIE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

SABOURIN MARC

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

SALLEY NICOLAS

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

SIAME JULIETTE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

SICILIANO IOLE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

TALBI NEILA

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

VIARD DENIS

E - CARRE VERT 45-49 45 RUE KLEBER
92300 LEVALLOIS PERRET

VIOT ALEXANDRE

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2011**BONNAVENTURE FRANCOIS**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

AMATE PASCALE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

AWWAD ALYAE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

BARBIERI JULIE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

BARSAMIAN CHARLES

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

BELARBI ABDALLAH

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

BELKACEM ABDOU

E - CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES
141 GRANDE RUE 92310 SEVRES

BENOIST GREGOIRE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

BLED MARINE

E - 3 RUE PIERRE D ARTAGNAN
92350 LE PLESSIS ROBINSON

BODIN KARINE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

BON-DJEMAH VANESSA

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP)
100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

BOULAY-VENISSE MARIE-HELENE

E - CARRE VERT 45-49
45 RUE KLEBER 92300 LEVALLOIS PERRET

BOULIMANE NOURHENE

E - 20TER RUE DE BEZONS 92400 COURBEVOIE

BOURGUIGNAT ALAIN

E - CENTRE RENE HUGUENIN
35 RUE DAILLY 92210 ST CLOUD

BREYNAERT VERANE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

BUBNIC ANITA

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX

CAMBON-LALANNE CLOTILDE

C - 5 MAIL RAYMOND MENAND
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CAUDOUX ANNE

E - SERVICE DEPARTEMENTAL DE PMI
2 BD JACQUES GERMAIN SOUFFLO 92000 NANTERRE

CHAN MIREILLE

C - 141 RUE DE PARIS 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COLOMBIER BRICE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

DE PICCIOTTO CAROLE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

DEVOUGE ISABELLE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

DUMOULIN JENNIFER

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

FAIZ ABDELHAMID

C - CHEZ MR GHARBI HENNI
66 BOULEVARD VOLTAIRE 92600 ASNIERES SUR SEINE

FAUSTINI FRANCESCA

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

FELLOUS MARC

E - LABORATOIRE ROCHE 33 COURS DE L ILE SEGUIN
92650 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

FERREIRA FLORIZA

E - CENTRE RENE HUGUENIN 35 RUE DAILLY
92210 ST CLOUD

FIAUD JEAN FRANCOIS

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

GAUTHIER RAPHAEL

C - RESIDENCE «LE MUSSET» 99 RUE DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

GRIMAUD OLIVIER

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

GUINEL PIERRE

E - 55 RUE ROUGET DE LISLE 92158 SURESNES CEDEX

HACHEM JOUD

E - POLE DE SANTE DU PLATEAU
3 AVENUE DE VILLACOUBLAY 92360 MEUDON LA FORET

HATUEL HELOISE

E - 88BIS AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY SUR SEINE

KHODARI MUHIEDDINE

E - HOPITAL MAX FOURESTIER 403 AVENUE DE LA
REPUBLIQUE BP 1403 92014 NANTERRE CEDEX

LACOSTE CATHERINE

E - 109BIS AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY SUR SEINE

LE PARCO SOIZIC

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

LIMOUZINEAU MARIELLE

E - SERVICE APA 4 AVENUE BENOIT FRACHON
92000 NANTERRE

MAIN ALAIN

E - CLINIQUE HARTMANN 26 BOULEVARD VICTOR
HUGO 92200 NEUILLY SUR SEINE

MESSIKA JONATHAN

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP)
178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

MOTTE EMMANUELLE

C - 25 RUE FOUCHER LEPelletier
92130 ISSY LES MOULINEAUX

OGER-MANDELKERN GAELLE

E - 6 RUE BEQUET 92500 RUEIL MALMAISON

OGUIBENINE HELENE

E - ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ERASME
143 AVENUE ARMAND GUILLEBAUD 92160 ANTONY

ONNEN IGOR

E - 20TER RUE DE BEZONS 92400 COURBEVOIE

PATS BRUNO

C - 9 RUE CHEF DE VILLE 92140 CLAMART

PLATKIEWICZ JOHANNA

C - 7 RUE DE CHATEAUDUN
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

QUERFANI OUASSILA

E - 10 RUE MARCEL LAMOUR 92230 GENNEVILLIERS

RAIMOND FLORENCE

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

E = Exercice

M = Mixte

C = Correspondance

RAMDANI-SAFIR NASSIMAC - 3 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
92600 ASNIERES SUR SEINE**REPESSE XAVIER**E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX**RITZEMTHALER THOMAS**E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES**RIVAL PRIMELA**E - CLINIQUE L'ERMITAGE DE CLAMART
1 RUE DE L'EST 92140 CLAMART**RIVOISY CLAIRE**E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36
92151 SURESNES CEDEX**ROUMAZEILLE THIBAUT**E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP)
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX**SCHARYCKI STEPHANE**E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES**SEBAG-PEYRELEVADE SARAH**E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP)
157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART**SENOUCI CHAKIB**

C - 16 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 92110 CLICHY

THOMSEN LAURENTE - HOPITAL PRIVE D'ANTONY 1 RUE VELPEAU
92160 ANTONY**TOUATI ZAKI**E - CLINIQUE LES MARTINETS
97 AVENUE ALBERT 1ER 92500 RUEIL MALMAISON**VERMYNCK JEAN PIERRE**E - CLINIQUE DU VAL D'OR
RUE PASTEUR 92210 ST CLOUD**WATTEL CLEMENT**E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP)
104 BOULEVARD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES**QUALIFICATIONS****SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2011****DR ALIMOVA EKATERINA** DERMATO.VENEREOL.**DR BAUMEL MYRIEM** CARDIO. ET MAL VASC**DR BERTHIER AURELIEN****DR BOSCHER PASCALE** PSYCHIATRIE**DR CHASSAING AUGUSTIN** MEDECINE GENERALE**DR COURAUD-LAOUISSET CELINE**

MEDECINE GENERALE

DR DERAÏ DRISS MEDECINE GENERALE**DR DJEUMOU TOWA ALEXIS** MEDECINE GENERALE**DR DODILLE AURELIE** PEDIATRIE**DR EYRAUD SOPHIE** MEDECINE GENERALE**DR GAGNA GERALD** M.G. NOUVEAU REGIME**DR GRANT CAROLINE** MEDECINE GENERALE**DR HUBER FRANCOISE** MEDECINE GENERALE**DR KIZILIAN MELINEE** MEDECINE GENERALE**DR LE MASNE DE CHERMONT LAETITIA**

MEDECINE GENERALE

DR LEVY-PRASCHKER BELTRAN

CHIR.THOR. ET C.V

DR LOT ANNE SOPHIE STE PUBL.MED.SOC.**DR MEYZER CANDICE** PEDIATRIE**DR MICHEL OLIVIER** MEDECINE GENERALE**DR MORALDO QUILICI FRANCOISE**

MEDECINE GENERALE

DR MOREAU-AELION PAULINE

MEDECINE GENERALE

DR RAGOT AGNES MEDECINE GENERALE**DR SERBOURCE-GOGUEL JEAN** ANESTHESIE REA**DR SPIRE THIBAUT** MEDECINE GENERALE**SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2011****DR ANDRE LUCILE** MEDECINE GENERALE**DR AUGÉ MARION** ANESTHESIE REA**DR BRUN MAGALI** CHIR.GEN.**DR CHHOR VIBOL** ANESTHESIE REA**DR DOUCOURE ANNE** MEDECINE GENERALE**DR DUMITRACHE ALINA** MED.PHYS.ET READAP.**DR DUPRE PERRINE** MEDECINE GENERALE**DR GUIBE CLOTILDE** MEDECINE GENERALE**DR HADDAD FABIENNE** MEDECINE GENERALE**DR JUMEL SOPHIE** MEDECINE GENERALE**DR KRIEF JEROME** MEDECINE GENERALE**DR LAHON BENOIT** CHIR.GEN.**DR LEGARDEUR-FANGIO HELENE** GYN-OBST**DR MANDON LAURENCE** MED.PHYS.ET READAP.**DR MEIR MATHILDE** MEDECINE GENERALE**DR PERSONNE VIRGINIE** MEDECINE GENERALE**DR QUERFANI OUASSILA** MEDECINE GENERALE**DR SIAME JULIETTE** ANESTHESIE REA**SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2011****DR AMATE PASCALE** GYN-OBST**DR AWWAD ALYAE** DERMATO.VENEREOL.**DR BENOIST GREGOIRE** PEDIATRIE**DR BLEICHNER ELOISE** MEDECINE GENERALE**DR BODIN KARINE** PSYCHIATRIE**DR BON-DJEMAH VANESSA** GASTRO.ENT. ET HEP**DR BREYNAERT VERANE** PSYCHIATRIE**DR CAMBON-LALANNE CLOTILDE**

MEDECINE GENERALE

DR COLOMBIER BRICE MEDECINE GENERALE**DR DE TRUCHIS CLAIRE** MEDECINE GENERALE**DR DEVOUGE ISABELLE** PSYCHIATRIE**DR DUMOULIN JENNIFER** PNEUMOLOGIE**DR FAUSTINI FRANCESCA** RHUMATOLOGIE**DR FELLOUS MARC** M.G. NOUVEAU REGIME**DR FERREIRA FLORIZA** RAD.DIAG.IM.MED.**DR FIAUD JEAN FRANCOIS** ANESTHESIE REA**DR FONDOP FONKAM EVELYNE**

MEDECINE GENERALE

DR GAUTHIER RAPHAEL**DR GRIMAUD OLIVIER** CHIR.GEN.**DR KHODARI MUHIEDDINE** CHIR.GEN.**DR LE MOINE FRANCOIS** RAD.DIAG.IM.MED.**DR LEVY BRUNO** CHIR. ORTHO. TRAUM**DR MATHIEU SARAH** MED.PHYS.ET READAP.**DR MOTTE EMMANUELLE** PEDIATRIE**DR OGUIBENINE HELENE** PSYCHIATRIE**DR PATS BRUNO****DR PLATKIEWICZ JOHANNA****DR RAIMOND FLORENCE** MEDECINE GENERALE**DR RAMDANI-SAFIR NASSIMA**

MEDECINE GENERALE

DR RITZEMTHALER THOMAS NEUROLOGIE**DR RIVAL PRIMELA** MEDECINE GENERALE**DR RIVOISY CLAIRE** MEDECINE INTERNE**DR ROUMAZEILLE THIBAUT** CHIR.GEN.**DR SAINTYVES GUILLAUME** CHIR. ORTHO. TRAUM**DR SALLEY NICOLAS** CHIR.THOR.CARD.VASC**DR SEBAG-PEYRELEVADE SARAH** GYN-OBST**DR TILLY FLORENCE** MEDECINE GENERALE**DR TOUATI ZAKI** ANESTHESIE REA**DR WATTEL CLEMENT** RAD.DIAG.IM.MED.

SITES DISTINCTS D'EXERCICE AUTORISÉS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2011

Docteur Laurent ARRAULT

QUALIFIÉ EN MÉDECINE GÉNÉRALE - CAPACITÉ EN ANGIOLOGIE

1er site : 15 avenue de Paris - 91150 ETAMPES

2e site : Hôpital Privé d'Antony 1 Rue Velpeau - 92160 ANTONY

Docteur Jean François VITOUX

SPÉCIALISTE EN CARDIOLOGIE
ET MALADIES VASCULAIRES

1er site : 70 rue Maurice Thorez - 92000 NANTERRE

2e site : 85, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Alain BARRY

SPÉCIALISTE EN RADIODIAGNOSTIC

1er site : Clinique des Martinets - 97 Avenue Albert 1ER - 92500 RUEIL MALMAISON

2e site : Hôpital Foch 40 Rue Worth 92151 SURESNES

Docteur Ali SAIDI

SPÉCIALISTE EN CARDIOLOGIE
ET MALADIES VASCULAIRES

1er site : hôpital Tenon 4 rue de la Chine - 75970 PARIS CEDEX 20

2e site : Hôpital Américain - 63 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY

Docteur Caroline LAURENT CORIAT

SPÉCIALISTE EN OPHTALMOLOGIE

1er site : Hôpital des Quinze-Vingts - 28 rue de Charenton - 75012 PARIS

2e site : 10 boulevard Raymond Poincaré - 92380 GARCHES

Docteur Gilles COHEN

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE

1er site : Hôpital Européen Georges Pompidou - 20 Rue Leblanc - 75908 PARIS CEDEX 15

2e site : Hôpital Privé d'Antony 1 Rue Velpeau - 92160 ANTONY

Docteur Pierre ATTIGNAC

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE GÉNÉRALE -
COMPÉTENCE EN UROLOGIE

1er site : 107, rue de Longchamp - 75016 PARIS

2e site : hôpital Américain - 63 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY

3e site : Clinique Hartmann - 26 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2011

Docteur Laurence BENOUAICHE

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE PLASTIQUE
RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE

1er site : 8, rue de Solferino - 75007 PARIS

2e site : Hôpital Privé d'Antony - 1 Rue Velpeau - 92160 ANTONY

Docteur Sophie DELAHAYE

SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

1er site : 13, rue Thouin - 75005 PARIS

2e site : Hôpital Privé d'Antony - 1 Rue Velpeau - 92160 ANTONY

Docteur Jean Emmanuel FILMONT

SPÉCIALISTE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE

1er site : Hôpital Américain - 63 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY

2e site : Centre chirurgical Marie Lannelongue - 133 boulevard de la Résistance - 92350 LE PLESSIS ROBINSON

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2011

Docteur Anne Marie DECOFOUR

SPÉCIALISTE EN DERMATO-VÉNÉRÉOLOGIE

1er site : 24 avenue Gallieni - 93800 EPINAY SUR SEINE

2e site : 125, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY

Docteur Catherine PICARD-DAHAN

SPÉCIALISTE EN DERMATO-VÉNÉRÉOLOGIE

1er site : 98, boulevard des Batignolles - 75017 PARIS

2e site : 125, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY

Docteur Hervé GOMPEL

SPÉCIALISTE EN GASTRO-ENTÉROLOGIE
ET HÉPATOLOGIE

1er site : 11 rue Paul Chatrousse - 92200 NEUILLY SUR SEINE

2e site : Hôpital Américain - 63 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Anthony WAJSFISZ

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE

1er site : 23, rue Brochant - 75017 PARIS

2e site : Clinique. Ambroise Paré : 25, 27, boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Docteur Paul TYAN

SPÉCIALISTE EN RADIO-DIAGNOSTIC

Exerçant en 1er site : 144, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY

2e site : Hôpital Foch - 40 rue Worth - 92150 SURESNES

Docteur CREMER-LEGMANN Fabienne

SPÉCIALISTE EN RHUMATOLOGIE

1er site : 7 rue Berteaux Dumas - 92200 NEUILLY SUR SEINE

2e site : Hôpital Américain - 63 boulevard Victor Hugo - 92200 NEUILLY SUR SEINE

Docteur Choukry DIB

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
ET TRAUMATOLOGIE

1er site : 4, rue Brochant - 75017 PARIS

2e site : Clinique la Montagne - 10, rue de la Montagne - 92400 COURBEVOIE

LISTE DES MEDECINS DECEDES

DR NANSOT ALFRED

13/03/1915 - 04/11/2011

13008 MARSEILLE

DR ZAHLER JEAN-PIERRE

04/12/1941 - 08/11/2011

92160 ANTONY

Activités extérieures des Conseillers Ordinaux

Au 4^e trimestre 2011

(sans compter les réunions mensuelles du Conseil Départemental pour tous)

LE DOCTEUR JEAN-CLAUDE LECLERCQ

Président, a représenté l'Ordre les :

3 octobre : Mise en place de la convention à la CPAM (Nanterre)
3 octobre : Comité de Coordination des Ordres de l'Ile de France (Paris)
7 octobre : Conférence de Territoire (Nanterre)
11 octobre : Chambre Disciplinaire de 1^{er} instance CROM (Paris)
18 octobre : Audience chez Mr PEYVEL Préfet des Hauts de Seine (Nanterre)
19 octobre : Sous Comité Médical du CODAMUPS (Nanterre)
20 octobre : Inauguration des nouveaux locaux du Conseil (Levallois Perret)
21 octobre : 300^{ème} Session du CNOM Réunion au Pavillon Gabriel (Paris)
22 octobre : Assemblée Générale des Présidents et Secrétaires Généraux au CNOM (Paris)
24 octobre : Commission Sociale CROM (Paris)
3 novembre : CA de l'AMU 92 (Garches)
9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)
10 novembre : Formation Restreinte CROM (Paris)
10 novembre : Réunion de travail sur le volet ambulatoire du CROS à la délégation territoriale de l'ARS (Nanterre)
14 novembre : Assemblée Générale du CROM (Paris)
15 novembre, 13 décembre : CDPI du CROM (Paris)
17 novembre : Réunion organisée au Conseil avec les URPS médecins « médecin, s'installer dans les Hauts de Seine » (Levallois Perret)
22 novembre : Représentation du CDOM 92 dans une plainte examinée à la CDPI du CROM (Paris)
24 novembre : Conseil d'Administration de la CPAM 92 (Nanterre)
25 novembre : Signature Protocoles Ordonnance de Protection Violences faites aux femmes (Préfecture – Nanterre)
1^{er} décembre : Réunion Amicale des Médecins de Neuilly (Paris)
2 décembre : Réunion sur la Sécurité des Médecins (Préfecture Nanterre)
6 décembre : Grande Journée de la Confidentialité (Musée d'Histoire Naturelle) CROM Paris
8 décembre : Légion d'Honneur Dr BOUET CNOM (Paris)
16 décembre : Présidence du Bureau de Vote (Levallois)
20 décembre : DTARS : PDS ambulatoire (Nanterre)

LE DOCTEUR JEAN-ALAIN CACAULT

Secrétaire Général, a représenté l'Ordre les :

4 octobre : Commission disciplinaire CROM (Paris)
11 octobre : Cérémonie de départ Dr Ropert Hôpital de Neuilly
13 octobre : Commission Nationale Permanente CNP - CNOM
18 octobre : Bureau CROM (Paris)
18 octobre : Audience chez Mr PEYVEL Préfet des Hauts de Seine (Nanterre)
20 octobre : Inauguration des nouveaux locaux du Conseil (Levallois Perret)
20 octobre : Réunion Amicale des Médecins de Nanterre
21 octobre : 300^{ème} Session du CNOM Réunion au Pavillon Gabriel (Paris)
22 octobre : Formation Médicale Continue CNOM (Paris)

3 novembre : Visite Amicale médecins Paris-Sud (JPGC)
14 novembre : Assemblée Générale du CROM (Paris)
18 novembre : Conférence territoire ARS
24 novembre : Conseil d'Administration de la CPAM 92 (Nanterre)
24 novembre : FMC Hôpital Américain (Neuilly)
29 novembre : Commission disciplinaire CROM (Paris)
29 novembre : FMC Hôpital Louis Mourier (Colombes)
1^{er} décembre : Réunion Amicale des Médecins de Neuilly
8 décembre : Réunion Amicale des Médecins de Montrouge
15 décembre : CNP – CNOM (Paris)
16 décembre : Election au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du 92 (Levallois)

LE DOCTEUR PHILIPPE HERMARY

Trésorier, a représenté l'Ordre les :

13 octobre : Réunion des bourses à l'Académie de Médecine (AFEM)
19 octobre : Réunion AMR 92
20 octobre : Inauguration des nouveaux locaux du Conseil (Levallois Perret)
7 octobre : Formation restreinte CROM (Paris)
10 novembre : Saisie de dossier
14 novembre : Assemblée Générale du CROM
22 novembre : Audience au Tribunal des Pensions (Nanterre)
26 novembre : Réunion des responsables de l'Entraide des Conseils Départementaux
10 décembre : Réunion des Trésoriers des CDOM au CNOM (Paris)
12 décembre : Formation restreinte au CROM (Paris)
16 décembre : Election au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du 92 (Levallois)

LE DOCTEUR Richard BERTRANDON

8 et 15 septembre : Saisies de Dossiers

LE DOCTEUR Philippe BIDAULT

12 octobre, 7 décembre : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Levallois Perret)
9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)
6 décembre : Grande Commission de Conciliation (Levallois Perret).

LE DOCTEUR Alain DUPREY

6 décembre : Grande Commission de Conciliation (Levallois Perret).
7 septembre : Commission de Conciliation (Levallois Perret).

LE DOCTEUR JEAN-PIERRE GASTON-CARRERE

8 novembre : Missions au Tribunal de Grande Instance (Nanterre)
15 et 28 novembre : Liquidations.
06 décembre : Grande Commission de Conciliation (Levallois Perret).
7 décembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)
7 décembre : Présidence Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Levallois Perret)
15 décembre : Commission CODERST Préfecture

LE DOCTEUR GERARD-HENRY GENTY

Octobre, novembre, décembre : Présidence de la Commission de Sécurité

21 et 28 septembre, 12 et 26 octobre, 9 novembre et 6

décembre : Présidence Commissions Conciliation

8 et 9 septembre, 5 et 19 octobre, 21 novembre : ADK Communications, colloque

26 octobre : Conseil Régional

5 novembre : Colloque « Violences faites aux femmes » Préfecture de Police 92.

9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)

17 novembre : Portail ordre 92

2 décembre : Rendez vous avec Préfecture de Police

LE DOCTEUR CHRISTIAN HUGUE

27 septembre : Saisie de dossier

30 août, 1er septembre, 4 octobre, 03 - 07 et 08 novembre, 22 et 24 novembre : Accueil jeunes médecins des Hauts de Seine

9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)

13 septembre et 4 octobre : Chambre Disciplinaire CROM

LE DOCTEUR Yann LEFEBVRE

8 juin et le 9 novembre : Présidence Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)

21 septembre : Réunion sur les dérives sectaires au CNOM

LE DOCTEUR Lydia MARIE-SCEMAMA

18 octobre : Assemblée Générale « Réseau prise en charge obésité en pédiatrie » Hôpital Boulogne

25 octobre : Saisie de dossier

6 décembre : Journée du CROM.

LE DOCTEUR SABINE MONIER

7 décembre : Rapporteur pour la création d'un site distinct de dermatologue (Neuilly)

LE DOCTEUR Maryse RAMBAUD-DEBOUT

12 octobre, 7 décembre : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Levallois Perret)

12 octobre : Commissions Conciliation (Levallois Perret)

LE DOCTEUR ARMAND SEMERCIYAN

18 octobre : Assises Régionales de la santé en Ile de France

17 novembre : Modérateur « s'installer dans les Hauts de Seine » (Levallois Perret)

23 novembre : Représentation de l'Ordre à la Commission Paritaire Locale des médecins des Hauts de Seine.

LE DOCTEUR VERONIQUE THYS

13 octobre et 7 décembre : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Levallois Perret)

9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)

LE DOCTEUR Denis VAILLANT

9 novembre : Commission d'Ethique du CDO 92 (Levallois Perret)

LE DOCTEUR Bruno VUILLEMIN

29 et 30 septembre et 9 novembre : Saisies de Dossiers

7 octobre : Réunion de la Commission de Surveillance Commune du groupe hospitalier Paris Ile de France Ouest.